

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES  
ET DROITS INDIRECTS

Direction régionale de : .....

**DEMANDE D'ENREGISTREMENT**  
**d'un DISTRIBUTEUR DE CARBURANTS EN ACQUITTE**  
**sans installation de stockage**

(s'il s'agit d'une demande de renouvellement, cocher la case ci-après : )

1. Raison sociale et n° SIRET du DISTRIBUTEUR :

2. DATE de la demande :

3. CARBURANTS distribués :

- Gazole – 2710 19 43 / 2710 20 11  
 SP 95-E5 – 2710 12 45  
 SP 95-E10 – 2710 12 45  
 SP 98 – 2710 12 49

4. RÉGION de livraison :

5. Raison sociale et adresse de l'établissement des FOURNISSEURS :

6. Lieu où est détenu la COMPTABILITÉ MATIÈRES :

7. MODES DE DISTRIBUTION utilisés :

- Route  
 Autres : .....

Préciser si ces modes de distribution sont :

- en pleine propriété  
 en location  
 assurés par le client.

N.B. : - une demande d'enregistrement doit être déposée par région de livraison pour les distributeurs sans capacité de stockage. Cette région est considérée comme la région d'implantation du distributeur ;  
- une décision d'enregistrement délivrée par l'administration est valide 5 ans ;  
- la demande doit être signée et comporter le cachet de l'entreprise.